SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Diplôme inter-universitaire Qualification à l'exercice de médecine générale

Composante
UFR Médecine

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

Les candidatures 2020/2021 seront ouvertes du 1er avril 2020 au 30 juin 2020

POUR CANDIDATER, SUIVEZ LES INDICATIONS CI-DESSOUS :

Veuillez vous connecter sur le lien **"candidature"**dans la rubrique **"SUR LE WEB"** **A droite de votre écran, en-dessous de l'encadré "Contacts"**

Durée : 1 an - 160 h

- **Module1 (probatoire)** : de septembre à octobre

Entretien préalable avec le comité pédagogique + validation du module 1, bilan de compétences constitué d'un stage de 20 demi-journées chez plusieurs praticiens

- **Module 2** : de novembre à juin

104 demi-journées (au minimum, en fonction des besoins) + enseignement théorique : 160 h (modules à définir en fonction du bilan et parcours du participant)

Dates :

Module 1 : septembre / octobre2020

Module 2 : novembre / juin 2021

Tarifs formation 2020/2021

Formation continue : 8496 € (dont 1500 € pour le module 1)

Objectifs :

Acquérir ou mettre à niveau les compétences nécessaires à l'exercice de la médecine générale en ambulatoire.

Obtenir la qualification de spécialiste en Médecine générale en vue de l'exercice de la discipline comme défini dans l'article L 4130-1 du code de la santé publique.

Organisation

Contrôle des connaissances

- Présentiel, construction des compétences nécessaires

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020

- Production d'un mémoire, validation par un jury d'enseignants

Admission

Public cible

- Les médecins diplômés qualifiés ou ayant la spécialité en médecine générale, ayant exercé une activité non soignante ou une activité différente de la médecine générale.

- Les médecins diplômés qualifiés ou ayant la spécialité en médecine générale, ayant cessé une activité de médecine générale depuis plus de trois ans.

- Les médecins diplômés ou ayant la spécialité en médecine générale reçus au concours hospitalier de médecine générale et souhaitant se réorienter vers la médecine générale ambulatoire.

- Les médecins faisant l'objet d'une procédure ordinale pour « insuffisance professionnelle ».

- Les médecins étrangers ayant une équivalence de diplôme sans l'équivalence de

compétences.

- Les médecins étrangers dans le cadre de la Procédure d'Autorisation d'Exercice.

Capacité d'accueil

10 maximum

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pr. Patrick IMBERT
patrick.imbert@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Charly Moreau
04 38 38 83 43
Charly.Moreau@univ-grenoble-alpes.fr

En savoir plus

Candidature

https://ecandidat.univ-grenoble-alpes.fr/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020

Programme

Spécificités du programme

Comité pédagogique :

Professeur Patrick Imbert

Professeure associée - Françoise Paumier

Docteur Yoann Gaboreau

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 25 août 2020